



Autoentrepreneur et catégories

Par Chipie2302

Bonjour,

Je vais bientôt me mettre à mon compte en temps que autoentrepreneur. Ayant été salarié toute ma vie, c'est un monde que je découvre complètement.

Je vais avoir 2 activités principales :

- Community manager
- Agent immobilier

Si j'ai bien compris, je serai entre ces deux « catégories » :

- Prestations de services commerciale ou artisanales (BIC) pour le community management
- Prestations de services (BNC) pour l'immobilier

J'ai cru comprendre que je vais devoir choisir de mettre une priorité l'une des deux activités.

- 1- Quelle est l'utilité ?
- 2- Comment choisir entre les 2 catégories ? L'importance du chiffre d'affaires ?
- 3- Et sachant que l'on ne sait pas quelle activité va fonctionner le mieux, comment choisir ?
- 4- Et qu'est-ce qui serait le + intéressant ?

Je vous remercie par avance pour vos réponses. J'avoue être un peu perdue ; et le fait de créer 2 activités différentes n'aide pas non plus; mais impossible de choisir entre les 2.

Autre question : si je passe à un moment donné à une EI (entreprise individuelle), le changement est-il difficile en termes d'administratif ?

Je vous remercie par avance pour vos retours.